DELIBERATIONS – LUNDI 13 AVRIL 2021

Convocation mercredi 7 avril 2021

ORDRE DU JOUR

1/ DIF ÉLUS – DÉTERMINATION DU POURCENTAGE ATTRIBUÉ AUX ÉLUS POUR LA FORMATION
2/ CRÉANCES ÉTEINTES BOULANGERIE DURAND – LOGEMENT ET BOULANGERIE

3/ BUDGET PRINCIPAL	4/ BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX
- vote du compte de gestion 2020 - vote du compte administratif 2020 - vote de l'affectation du résultat exercice 2020 - vote de l'Etat 1259 – taux d'imposition et taxes directes locales 2021 - vote du budget primitif 2021	- vote du compte de gestion 2020 - vote du compte administratif 2020 - vote de l'affectation du résultat exercice 2020 - vote du budget primitif 2021

Questions diverses
Création d'une bibliothèque municipale

Présents
Madame HANNON Patricia Maire,
Mmes : Béatrice CHESNE, Christine MONGELLA, Pascale ORY, Virginie PAJON, Christine MAUBERT, Mme Pauline GALLOUX
Mme Elisabeth VAN HALTEREN
MM : Lionel ARDOUIN, Jean-Pierre CHEVESSAND, Jean-Marc MENARD, Jean-Louis PERCHET, M. Allan BRANDILY.

Absents
M. Damien CLEMENTÉ

A été nommée secrétaire *: Mme Virginie PAJON*

2021-07 – DIF ELUS – DÉTERMINATION DU POURCENTAGE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de déterminer le pourcentage qui sera attribué à la formation des élus.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
✓***Accepte le taux de 2 %***
✓***Mandate Madame Le Maire à signer les documents afférents à cette affaire***

2021-08 – CRÉANCES ÉTEINTES BOULANGERIE DURAND – COMMUNE ET COMMERCE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la liquidation judiciaire de la boulangerie DURAND en date du 16 novembre 2018, la liquidation a été clôturée pour insuffisance d'actif.

Aucune perspective de recouvrement n'étant envisageable, il est donc demandé au Conseil Municipal d'accepter l'irrécouvrabilité par la présentation en créance éteinte du titre du loyer du logement de la boulangerie et de la boulangerie pour un montant de :

✓***8 383 €*** *pour le logement*
✓***8 900 €*** *pour la boulangerie*

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
✓***Accepte la présentation en non-valeur pour créance éteinte de ce paiement,***
✓ ***Mandate Madame Le Maire à signer les documents afférents à cette affaire***

2021-09 – BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

✓ *Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs, les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandat délivrés, les comptes de gestion dressés par le Receveur, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,*

✓ *Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,*

***CONSIDERANT QUE** :*

***1/** statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,*

***2/**statuant sur l'exercice du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,*

***3/** statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,*

DECLARE

Que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

***Approuve à l'unanimité** par **13 voix** pour, **0** contre, **0** abstention.*

2021-10 – BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU CA 2020

Madame le Maire cède la Présidence de la séance à Monsieur Jean-Pierre CHEVESSAND, Premier adjoint.

Celui-ci donne lecture du compte administratif de l'exercice 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu et constaté la sincérité des comptes de l'exercice 2020 en fonctionnement et en investissement

***Approuve à l'unanimité** le compte administratif 2020, **12 voix** pour, **0** contre, **0** abstention.*

Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

2021-11 – BUDGET PRINCIPAL – VOTE DE L'AFFECTATION DE RÉSULTAT 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Patricia HANNON, Maire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, statuant sur l'affectation de résultat de l'exercice 2020

Constatant que le Compte administratif présente

✓ *Un résultat cumulé de fonctionnement de **51 913.36 €***

✓ *Un déficit cumulé d'investissement de **54 477.12 €***

✓ *Un solde position des restes à réaliser de **0 €***

✓ *Un solde négatif de restes à réaliser de **0 €***

***DECIDE D'AFFECTER à l'unanimité, le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit** :*

***A TITRE OBLIGATOIRE** :*

***Au compte 1068** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement **51 913.36 €** (Résultat cumulé et restes à réaliser)*

2021-12 – BUDGET PRINCIPAL – VOTE DE L'ÉTAT 1259

Vu le projet de budget pour l'année 2021 APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DÉCIDE à l'unanimité de reconduire les taux des taxes suivants pour l'exercice 2021

*2/ taxe sur le foncier bâti **47.95%** (23.55 % taux communal + 24.40 % taux départemental 2020)*

*3/ taxe sur le foncier non bâti **48.80 %***

Le produit fiscal attendu pour équilibrer le budget de l'exercice 2021 s'élève à la somme de 205 911 €

2021-13 – BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF

*Le projet de budget primitif de l'exercice 2021 présenté par Madame Le Maire est voté **à l'unanimité** par **13 voix pour, 0 contre, 0 abstention**.*

Il s'équilibre :

✓ *En recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de **487 981.54 euros***

✓ *En recettes et en dépenses d'investissement à la somme de **257 364.36 € euros***

2021-14 – BUDGET ANNEXE – LOCAUX COMMERCIAUX– VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

✓*Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs, les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats délivrés, les comptes de gestion dressés par le Receveur, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,*

✓*Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,*

CONSIDERANT QUE *:*

1/ *statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,*

2/*statuant sur l'exercice du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,*

3/ *statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,*

DECLARE

Que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

APPROUVE à l'unanimité *par* ***13 voix*** *pour,* ***0*** *contre,* ***0*** *abstention*

2021-15 – BUDGET ANNEXE – LOCAUX COMMERCIAUX – VOTE DU CA 2020

Madame le Maire cède la Présidence de la séance à Monsieur Jean-Pierre CHEVESSAND, Premier adjoint.

Celui-ci donne lecture du compte administratif de l'exercice 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu et constaté la sincérité des comptes de l'exercice 2020 en fonctionnement et en investissement

Approuve à l'unanimité *le compte administratif 2020,* ***12 voix*** *pour,* ***0*** *contre,* ***0*** *abstention.*

Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

2021-16 – BUDGET ANNEXE – LOCAUX COMMERCIAUX – VOTE DE L'AFFECTATION DE RÉSULTAT 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Patricia HANNON, Maire,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020
Statuant sur l'affectation de résultat de l'exercice 2020
Constatant que le Compte administratif présente

✓*Un résultat cumulé de fonctionnement de* ***19 883.35 €***
✓*Un déficit cumulé d'investissement de* ***0 €***
✓*Un solde position des restes à réaliser de* ***0 €***
✓*Un solde négatif de restes à réaliser de* ***0 €***

Le solde disponible de ***19 883.35 €*** *est reporté à la section de fonctionnement recette au* ***compte R002****.*

2021-17 – BUDGET ANNEXE – LOCAUX COMMERCIAUX – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le projet de budget primitif de l'exercice 2021 présenté par Madame Le Maire est voté ***à l'unanimité*** *:*
pour: ***13 voix*** *pour,* ***0*** *contre,* ***0*** *abstention.*

Il s'équilibre :

✓ ***En recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 27 598.35 euros***
✓ ***En recettes et en dépenses d'investissement à la somme de 12 000 euros***

QUESTIONS DIVERSES

✓*Mme le Maire informe le Conseil Municipal que deux habitantes de la commune souhaitent mettre en place et animer une bibliothèque municipale dans la salle des associations. Le Conseil Municipal approuve cette initiative, cependant, il soulève le problème de l'ouverture de la bibliothèque lors des locations de salle. Ce point fera l'objet d'une prochaine délibération.*

LA SÉANCE EST LEVÉE A 21H40

Le Maire, ***La secrétaire de séance***

MAIRIE DE MASLIVES (Loir-et-Cher)

Patricia HANNON ***Virginie PAJON***

☎ 02 54 81 60 74 – 🖂 mairie-maslives@wanadoo.fr